



# La Lettre de Léa

n°2

Un nouveau regard sur le Handicap

**Association LÉA**  
Action pour le développement  
de la performance des Entreprises  
Adaptées en Alsace

**Une prestation nouvelle au bénéfice des Entreprises Adaptées en partenariat avec Régie +: Accompagner les salariés des Entreprises Adaptées dans un projet de mise à disposition en entreprise.**

## Édito

Le projet porté par LÉA entre dans sa deuxième année de réalisation.

LÉA porte l'ambition de créer une passerelle entre l'entreprise et l'entreprise adaptée pour développer une économie solidaire répondant aux obligations d'emploi des personnes handicapées telles que voulues par la Loi de février 2005.

Soixante trois entreprises, se sont dès le départ, associées à LÉA apportant une contribution importante aux financements des initiatives des entreprises adaptées alsaciennes (quelques uns des projets financés sont présentés en pages centrales).

L'intérêt porté par les entreprises à l'indispensable modernisation des entreprises adaptées de notre région, montre à l'évidence toute l'utilité d'un outil économique et de production à la fois ancré dans la réalité du besoin des entreprises alsaciennes et dédié à l'intégration professionnelle des personnes handicapées.

En 2008 d'autres entreprises nous rejoignent portant le réseau LÉA à plus de cent partenaires.

Les services développés par LÉA sont maintenant en place, entreprises et entreprises adaptées peuvent bénéficier des prestations facilitant la mise à disposition et l'embauche de salariés travailleurs handicapés des entreprises adaptées. En partenariat avec l'association REGIE + ces prestations sont désormais accessibles à tous les membres du réseau LÉA (cf. article ci-contre).

Ce deuxième numéro de la Lettre de LÉA nous donne l'opportunité de saluer le soutien fidèle de nos partenaires, depuis deux ans maintenant et de souhaiter la bienvenue aux nouvelles entreprises qui partagent notre engagement et notre volonté d'agir. L'occasion de continuer ensemble à dynamiser le tissu économique alsacien et de porter un nouveau regard sur le handicap.

Gildas LE SCOUËZEC  
Directeur général de l'ADAPEI du Bas-Rhin,  
Président de LÉA

Guy WEIBEL  
DRH GROUPAMA,  
Vice-président de LÉA



Contact en ligne : [gjo@agence-cosm.com](mailto:gjo@agence-cosm.com)



- Du sur-mesure selon les besoins •

### Période d'immersion en entreprise

#### OBJECTIFS

- **Pour l'entreprise**

Valider le projet professionnel et valider l'adaptabilité au poste de travail de la personne accueillie

- **Pour l'entreprise adaptée**

Vérifier l'orientation professionnelle de la personne en entreprise

- **Pour le salarié handicapé**

Acquérir une confiance en soi et être conforté dans son savoir faire

- > Prospection auprès des entreprises pour trouver le terrain d'immersion adapté au salarié handicapé assuré par le partenaire Régie +
- > Présentation de la personne en entreprise (tuteur, gestion de la mobilité)
- > Suivi de la personne en entreprise et prise de contact avec le tuteur
- > Formalisation d'un bilan avec l'EA, le salarié et l'entreprise ordinaire
- > Rédaction d'un bilan de situation

/// Durée : 35h - renouvelable une fois

### Mise à disposition en entreprise

#### OBJECTIFS

- **Pour l'entreprise**

Faciliter le recrutement des salariés de l'entreprise adaptée et le cas échéant l'embauche directe des salariés en entreprise

- **Pour l'entreprise adaptée**

Faciliter l'accès au détachement en entreprise

- **Pour les salariés handicapés**

Intégrer un milieu ordinaire de travail

- > Recherche de situation de détachement
- > Formalisation et accompagnement du détachement

/// Durée : 6 mois à un an - renouvelable une fois

### Prestations complémentaires

- > Formation - adaptabilité au poste de travail
- > Aide à l'embauche directe

### Procédure pour bénéficier des prestations

- > Convention de partenariat tripartite : l'association LÉA / Régie+ / l'entreprise adaptée selon un cahier des charges

### Bilan

- **Qualitatif**

Objectif et mise en œuvre du détachement pour l'entreprise adaptée et pour l'entreprise...;

- **Quantitatif**

Nombre de bénéficiaires, durée des détachements, besoins spécifiques de financement...

## Dites-le avec le cœur !

Crée en mars 2007 par Cédric Thomas, l'entreprise strasbourgeoise Taktim s'est spécialisée dans la gestion téléphonique des relations clients. Ici l'aventure humaine est au cœur d'un projet qui œuvre pour l'insertion sociale.

C'est par hasard que Cédric Thomas est entré dans le milieu du handicap. Après un DUT de commerce et une formation de DRH, il se retrouve il y a 5 ans par le biais de l'ANPE à travailler pour Cap Emploi en Moselle. *"J'avais de gros clichés à l'époque sur le handicap. J'ai découvert que c'était un monde très riche, qui apprend à relativiser"*, se souvient Cédric Thomas.

Son parcours le conduit à rejoindre Cap Emploi dans le Bas-Rhin, au sein d'Action et compétences. Chemine alors une idée forte, celle de monter sa propre structure. En mars 2007, Cédric Thomas se jette à l'eau, après deux ans de **"... J'ai découvert que c'était un monde très riche..."**

fonctionnement sous forme associative, et crée Taktim, une entreprise adaptée dédiée à la gestion des relations clients.

*"L'idée du projet est venue du fait d'une réflexion sur le handicap et comment trouver un métier où l'on puisse travailler de chez soi"*, souligne Cédric Thomas. C'est dans ce but qu'il crée son centre d'appel, première étape vers une prise d'autonomie qui pourrait déboucher sur un travail à domicile. Actuellement Taktim embauche 13 personnes, et gère notamment l'accueil téléphonique de l'AFPA (depuis mars 2007), ou depuis peu la gestion du service

consommateur pour la France et le Benelux du groupe chocolatier Mars. Taktim est également prestataire auprès de la MACIF, de l'Abrapa et de l'URSSAF de Mulhouse.

La réussite de Taktim, fondée sur des bureaux ouverts permettant souplesse et liberté d'échange dans le travail, repose en grande partie sur la volonté hors-norme de Cédric Thomas. *"Ce qui nous a plu, c'est d'abord le projet mais c'est avant tout l'homme. Cédric Thomas développe un projet porteur d'emplois, nous sommes donc intervenus dès son origine"*, témoigne Philippe Weiss, président de Réseau Entreprendre Alsace qui apporte une aide financière et juridique.

La dimension sociale est indéniable chez Taktim, sans doute parce que Cédric Thomas a fixé la relation avec la clientèle *"dans le respect de la différence et de l'individualité"*. *"Nous avons embauché deux personnes qui souffrent d'agoraphobie, et ça se passe très bien. L'idée est de pouvoir développer le télétravail pour des handicaps plus lourds"*, rappelle Cédric Thomas.

On le comprend l'envie chez Taktim n'est pas de faire le travail différemment, c'est avant tout de le faire humainement. Et dans le secteur du télétravail, le dire avec le cœur ça rend beaucoup de choses possibles. ...

## La nouvelle vie de Bruno Gérard

Créer sa propre entreprise malgré son handicap, tel est le défi que s'est lancé Bruno Gérard à 45 ans. Après avoir retrouvé le chemin du travail au sein d'ABI, il développe depuis octobre sa micro-entreprise "la compagnie du design", qui lui permet d'être prestataire de service auprès de Guy Schneider, architecte de Groupe EAU. Portrait d'un parcours soutenu par Léa.

Diplômé de l'ENSCI en 1986, une école de design parisienne, la carrière de Bruno Gérard ne pouvait mieux commencer. Mais voilà, *"un gros souci de santé, identifié en 2000"* comme il le dit lui-même, l'a forcé à quitter progressivement le monde du travail traditionnel.

C'est chez Atlas Bureautique Insertion (ABI), entreprise adaptée spécialisée dans l'insertion des personnes souffrant de maladies mentales, que la nouvelle vie de Bruno Gérard a pris son envol après une longue période d'inactivité.

De septembre 2004 à mars 2006, il exerce plusieurs mi-temps en bureautique, une étape nécessaire à la mise en place d'un projet plus concret, la création d'une micro-entreprise. *"Bruno a pu gagner en confiance chez nous. On a vu que son projet était bien posé. Après un an et demi passé chez nous, on s'est dit qu'il fallait qu'il essaie de voler de ses propres ailes"*, se souvient Alain Freismuth d'ABI. Après un retour sur Paris, Bruno Gérard commence à mettre en place son projet. Sa passion pour le design ne l'a jamais quitté. Il trouve alors chez l'architecte Guy Schneider, l'occasion de développer son talent. *"Ici je suis métreur et dessinateur. Grâce à Léa, j'ai pu suivre une formation sur Archicad,*

*un logiciel de dessin qui permet de restituer la matière et les volumes"*, explique Bruno Gérard. À son rythme, il avance alors tranquillement vers la création de **"... Grâce à Léa, j'ai pu suivre une formation sur Archicad..."**

La compagnie du design. C'est là que Guy Schneider intervient. Bruno Gérard devient prestataire de service auprès de l'architecte. Son premier client est donc trouvé, et les deux hommes lancent leur collaboration, dans les locaux du Groupe EAU. *"Il y a la possibilité ici de s'adapter à son rythme. Mais si on crée de la souplesse, c'est avant tout pour que Bruno soit progressivement autonome"*, apprécie Guy Schneider. Les talents de designer de Bruno Gérard font le reste à travers sa sensibilité écologique. *"J'ai plein d'idées autour du développement durable. Moi ce que j'aime c'est l'objet à vivre"*, sourit Bruno Gérard, qui part maintenant à la recherche de nouveaux clients.

*"À travers mon parcours, j'ai un regard tout à fait différent qui peut intéresser beaucoup de monde"*, souligne-t-il. Sur la voie de l'épanouissement, le designer montre l'exemple. C'est avant tout cela, la nouvelle vie de Bruno Gérard. ...

## La qualité avant tout

Sous-traitante de plusieurs entreprises du bassin industriel de Bischwiller, la fondation Sonnenhof emploie 60 salariés en entreprise adaptée (EA). Afin de pérenniser sa relation avec ses différents acteurs économiques, la fondation, avec l'aide de Léa, lance un projet de certification ISO 9001, gage de qualité du service proposé.

Menuiserie, mécanique, soudure, conditionnement, imprimerie ou encore agriculture, jardinerie et espaces verts, la fondation Sonnenhof a développé depuis 1876 un secteur d'activités impressionnant. Si certaines d'entre elles, en particulier l'agriculture ou l'horticulture avec le magasin "les jardins du Sonnenhof", ne nécessitent pas d'être certifiées, d'autres, en relation directes avec des entreprises industrielles ne peuvent désormais se passer d'une certification de qualité.

C'est le cas des entreprises INA-SCHAEFFER (Haguenau), SEW-USOCOME (Haguenau), HAGER (Bischwiller et Saverne),

**"La fondation (...) s'emploie donc à consolider les liens forts qu'elle a noués avec les entreprises"**

ou encore ALSTOM (), qui demandent à leurs prestataires d'être certifiés ISO 9001. *"Nous devons nous mettre au diapason des exigences de certification dans le périmètre de nos activités de sous-traitance industrielle"*, explique M. Gérard Helmstetter, directeur des EA et ESAT au sein de la fondation Sonnenhof.

Comme la démarche est lourde, la fondation a déposé un projet de financement auprès de l'association Léa. L'enveloppe globale de cette certification ISO 9001 est de 38 000 €, et l'association prend en charge les coûts de l'organisme certificateur (AFAQ), soit un devis estimé à 12 500 €. *"Obtenir la certification ISO 9001 nous permettra de pérenniser nos prestations auprès des différentes entreprises chez qui nous mettons du personnel à disposition. On se donne du temps pour le faire, parce qu'il ne faut pas se précipiter. Le souci de qualité a toujours été présent, mais il faut que nous le formalisions, ne serait-ce que pour avoir plus de crédit, également pour décrocher de nouveaux contrats"*, résume Gérard Helmstetter.

La fondation qui suit le parcours d'handicapés mentaux "des très jeunes à la maison de retraite", s'emploie donc à consolider les liens forts qu'elle a noués avec les entreprises des alentours de Bischwiller, avec avant tout la volonté de placer la qualité comme marque fabrique. ...

## Un outil supplémentaire

Bilan de compétences envisagé à la sortie de l'entreprise adaptée dans l'optique d'intégrer une entreprise classique afin de valoriser le projet du travailleur, le bilan Janus se présente en outil supplémentaire sur le chemin de l'insertion professionnelle. Validation d'acquis, projet du salarié, situation en entreprise, le bilan Janus est un pont entre l'employeur potentiel et un futur salarié.

*"Au départ, l'idée du bilan Janus est de compléter les informations sur les personnes travaillant en entreprise adaptée. C'est un outil supplémentaire qui permet de préciser le projet de la personne par rapport à ses compétences"*, rappelle Gildas Le Scouëzec, directeur général de l'Adapei du Bas-Rhin et président de l'association Léa. *"Du côté de l'association, on s'est dit que c'était une opportunité supplémentaire. Notre volonté, c'est de donner des moyens adaptés le plus à la carte possible, afin de faciliter le détachement en milieu ordinaire"*, souligne encore Gildas Le Scouëzec.

Concrètement, qu'est-ce que le bilan Janus ? *"Le bilan Janus se développe en 5 étapes qui ne sont pas forcément chronologiques. Il prend en compte les contraintes liées au handicap et permet de valider des compétences professionnelles. C'est une richesse"*, précise André Hollebeque, en charge du projet au sein de l'Adapei 67.

Concrètement, le bilan s'articule donc autour de 5 points : la validation d'acquis, un entretien personnel sur le projet professionnel et sur les problèmes périphériques à l'emploi (accessibilité, potentiel géographique, etc.), une rencontre avec des tuteurs en entreprises classiques,

une évaluation dans ce type d'entreprise, et un bilan des connaissances du marché de l'emploi. *"Pour le salarié, le bilan va durer une centaine d'heures, dont deux semaines en entreprise et 31h de face à face pédagogique avec les opérateurs du bilan"*, poursuit André Hollebeque. Pour l'heure, le bilan Janus est à destination de la sortie de l'entreprise adaptée, mais dans l'absolu, vu qu'il n'est pas chronologique, il peut

**"... faciliter la voie vers l'insertion professionnelle..."**

aussi permettre de valider l'entrée en entreprise adaptée. Le bilan Janus est donc un outil supplémentaire qui va avant tout servir à la personne, et qui peut permettre à des organismes tel l'ANPE de faciliter la voie vers l'insertion professionnelle, qu'elle soit adaptée ou non.

En plus de permettre une analyse pour construire des projets, le bilan Janus offre aussi une plus-value au salarié pour prétendre intégrer une entreprise classique. *"Il doit permettre de réduire le fossé entre les différents profils"*, conclut André Hollebeque. Outil supplémentaire le bilan Janus ? C'est certain, mais créateur de lien social semble aussi bien lui coller. ...



## Appel à projet permanent\*

Créer un réseau d'offres et de demandes entre entreprises adaptées et entreprises, mode d'emploi

### Pour quel type de projet ?

- La mise en place durable d'une sous-traitance économique.
- La mise à disposition de personnel.
- La création de liens de partenariat techniques ou économiques entre une entreprise adaptée et une ou des entreprise(s) permettant le renforcement de l'activité de l'EA (appui logistique au développement d'un marché, transfert de compétences...).

### Où déposer les dossiers ?

- › Les dossiers peuvent être déposés à l'Association LÉA de manière permanente et sont étudiés par un ou plusieurs administrateurs de l'association lors de leur présentation au conseil d'administration qui prend la décision définitive (en moyenne 5 par an)

### Les pièces à fournir au dossier

- Une demande motivée détaillant le projet, ses enjeux pour l'EA et ses salariés reconnus travailleurs handicapés ainsi que les résultats escomptés.
- Un engagement de partenariat avec une entreprise du milieu ordinaire qu'elle soit ou non partenaire du réseau LÉA.
- Un budget prévisionnel faisant clairement ressortir l'objet du financement demandé à LÉA.
- Les statuts ainsi que le bilan et le compte d'exploitation tels que validés par la dernière assemblée générale de l'EA.
- › Une convention est ensuite signée entre l'Entreprise Adaptée et/ou l'entreprise et l'association LÉA. Cette convention détaille les conditions du financement, ainsi que les garanties de bonne fin demandées.

### Conditions particulières

- › Lorsqu'il s'agit d'une demande portant sur le financement d'un investissement, l'apport de LÉA sera obligatoirement plafonné à 25 % du montant total déduction faite des subventions autres sollicitées par ailleurs (notamment s'agissant de l'aide du conseil Régional).

Un engagement de l'Entreprise Adaptée adressée à l'association LÉA attestant des différentes démarches effectuées auprès d'autres organismes en complément de la demande devra être obligatoirement joint au dossier.

\* Sont éligibles, tous dossiers présentés par une entreprise adaptée alsacienne ou une entreprise du milieu ordinaire de travail partenaire de LÉA.

## Le portrait Léa



/// INTERVIEW  
Yves ZEHR  
PDG Coop Alsace

Président-directeur Général de la COOP Alsace - premier distributeur du Bas-Rhin - , Yves Zehr est à la tête d'un projet de valorisation et de développement des métiers du cannage et de la vannerie, en partenariat avec l'Association des Aveugles et Handicapés Visuels d'Alsace et de Lorraine (AAHVAL). Ce projet financé par Léa a pour objectif d'impulser à l'association des aveugles un nouvel élan économique de revalorisation de leur métier, leur permettant ainsi d'aller à la rencontre d'une nouvelle clientèle, celle des points de vente COOP.

Administrateur d'un CAT à Erstein, il est tout particulièrement sensible aux actions intégrant les compétences des entreprises adaptées et de leurs salariés et les met, à l'instar de ce nouveau projet, au service de ses points de ventes.

Se définissant comme un PDG "opérationnel", il souligne : " L'Entreprise Adaptée, forte de son savoir faire et de ses compétences a tous les atouts pour intégrer l'économie de marché tout en préservant ses valeurs". C'est aussi sa façon de faire vivre le commerce équitable, dans un contexte local, en créant des ressources économiques partagées.

Illustrant la célèbre phrase de Malraux "Le XXI<sup>e</sup> siècle sera mystique ou ne sera pas" il précise que ce siècle se caractérisera surtout par la recherche de valeurs, puis de conclure "Ces valeurs ne se retrouveront plus forcément dans la religion ou la politique mais dans l'Entreprise et l'Associatif". Force est de constater, à la faveur des entreprises adaptées, que Monsieur Zehr applique dans ses engagements ces préceptes visionnaires...

#### Nota Bene :

Depuis la Lettre de Léa n°1, les coordonnées téléphoniques de l'entreprise adaptée Route Nouvelle Alsace ont changé. Merci de noter que vous pouvez désormais joindre RNA au 03 90 40 14 49 (RNA Entreprise Adaptée : saisie informatique, veille économique, pelliculage de livres, traductions, mises sous pli manuelles et mécaniques, prestations de services sur sites extérieurs).